

UNE CO-PRESIDENCE PARITAIRE POUR L'OBSERVATOIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

Le premier comité de pilotage de l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS s'est tenu le 21 juin dernier. Composé des pouvoirs publics, des représentant.e.s des différents réseaux de l'ESS et des institutions sur l'égalité femmes-hommes, ce comité a permis de valider la feuille de route de l'observatoire et de définir les premières actions à engager : création d'un centre de ressources, réalisation d'un panorama des chiffres clés, identification et diffusion de bonnes pratiques (mixité des métiers, parité, égalité professionnelle,...), remise du prix égalité dans le cadre du mois de l'ESS.

Afin d'assurer l'animation et le suivi des travaux de l'observatoire, le CNCRESS a le plaisir d'officialiser la co-présidence de l'observatoire portée par Marie Leclerc-Bruant, responsable du marché ESS du réseau Caisse d'épargne et Jérôme Voiturier, directeur général de l'Union Nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

<p>Jérôme Voiturier, Directeur général de l'Uniopss</p>   <p>Photo©Michel Le Moine</p> <p><i>Créée en 1947, l'Uniopss représente, soutient et rassemble les acteurs et actrices associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salarié.e.s et un million de bénévoles et est membre du Mouvement Associatif.</i></p>	<p>Marie Leclerc-Bruant, Responsable du marché ESS Caisse d'Epargne</p>   <p>Photo©Vincent Bourdon</p> <p><i>Créée en 1818, la Caisse d'Epargne est un partenaire historique des acteurs de l'ESS dont elle partage, en tant que banque coopérative régionale, les valeurs et l'engagement au cœur des territoires. Avec 200 000 associations clientes, dont 20 000 structures employeuses accompagnées par des conseiller.ère.s dédié.e.s, la Caisse d'Epargne est depuis plusieurs années un financeur majeur de l'ESS.</i></p>
--	---

A propos de l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'ESS :

Conformément aux préconisations du premier rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS adopté le 7 février 2017 par le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS), l'observatoire de l'égalité femmes-hommes vise à répondre à deux enjeux : rendre visible l'égalité femmes-hommes dans l'ESS et permettre une meilleure appropriation du sujet auprès des réseaux et entreprises de l'ESS pour favoriser le changement des pratiques de manière durable.

Les membres du comité de pilotage : Haut-commissariat à l'ESS et à l'innovation sociale, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Service droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE), Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, Commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS), ESS France, Collectif FemmESS, Mouvement Associatif, Mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES), Mouvement pour l'économie solidaire (MES), Centre français des fondations (CFF), Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), Confédération générale des SCOP (CGSCOP), Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), Coop FR, Agence pour l'emploi des cadres (APEC), Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Fédération nationale des Caisses d'Épargne, Direction du Développement Caisse d'Épargne (BPCE)

Contact : Lisa Pleintel, cheffe de projet de l'observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS
lisa.pleintel@cncres.org – 01.49.88.52.50.